



Résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des États islamiques le 19 novembre 2019

Le 25 novembre 2019, à Paris, les Membres de l'Organisation des États islamiques ont adopté à l'unanimité la Résolution A/AS/Res/14/2019, relative à l'égalité entre les sexes et à la lutte contre le viol de masse. Cette résolution vise à promouvoir l'égalité entre les sexes et à combattre le viol de masse, en particulier dans les contextes de conflits armés et de situations d'urgence humanitaire. Elle encourage les États membres à prendre des mesures pour prévenir et éliminer le viol de masse, à protéger les victimes et à garantir l'accès à la justice et à la réparation.

“Orange the World: Generation equality stands against rape!”

Il est noté que les États membres de l'Organisation des États islamiques ont adopté la Résolution A/AS/Res/14/2019, qui vise à promouvoir l'égalité entre les sexes et à combattre le viol de masse. Cette résolution est une déclaration d'intention qui encourage les États membres à prendre des mesures pour prévenir et éliminer le viol de masse, à protéger les victimes et à garantir l'accès à la justice et à la réparation.

Il est noté que les États membres de l'Organisation des États islamiques ont adopté la Résolution A/AS/Res/14/2019, qui vise à promouvoir l'égalité entre les sexes et à combattre le viol de masse. Cette résolution est une déclaration d'intention qui encourage les États membres à prendre des mesures pour prévenir et éliminer le viol de masse, à protéger les victimes et à garantir l'accès à la justice et à la réparation.

Il est noté que les États membres de l'Organisation des États islamiques ont adopté la Résolution A/AS/Res/14/2019, qui vise à promouvoir l'égalité entre les sexes et à combattre le viol de masse. Cette résolution est une déclaration d'intention qui encourage les États membres à prendre des mesures pour prévenir et éliminer le viol de masse, à protéger les victimes et à garantir l'accès à la justice et à la réparation.



28 novembre 2019

25 novembre 2019